

# Le droit d'auteur

à la croisée des chemins



unine

UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit  
Secrétariat - formation  
Université de Neuchâtel  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26  
2000 Neuchâtel

[www.unine.ch](http://www.unine.ch)

Vendredi 22 janvier 2016

Université de Neuchâtel  
Aula de la Faculté de droit  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26  
2000 Neuchâtel

swissuniversities

## Objectif

En décembre 2013, le groupe de travail AGUR12 a rendu son rapport sur les besoins de modernisation du droit d'auteur. Sur cette base, un avant-projet de révision de la loi sur le droit d'auteur (LDA) devrait être mis en consultation, cela d'ici la fin de l'année 2015. Le moment est donc venu de faire le point sur l'état actuel du droit d'auteur et sur son évolution probable.

### 13 h 00 Accueil des participants

## Première partie (présidence Ivan Cherpillod)

### 13 h 30 Salutations et ouverture

Ivan Cherpillod, Avocat, Professeur à l'Université de Lausanne, Président de l'ALAI-Suisse

### 13 h 45 Providerhaftung

Cyrell Rigamonti, Avocat, Professeur à l'Université de Berne

### 14 h 15 La copie privée et les redevances

Vincent Salvadé, Directeur général adjoint de SUISA, Professeur à l'Université de Neuchâtel

### 14 h 45 Discussion

Modération : Ivan Cherpillod

### 15 h 00 Pause

## Deuxième partie (présidence Nathalie Tissot)

### 15 h 30 Die kollektive Verwertung

Andreas Wegelin, Directeur général de SUISA

### 16 h 00 Jurisprudence récente en matière de droit d'auteur

Ivan Cherpillod

### 16 h 30 Discussion

Modération : Nathalie Tissot, Avocate, Professeure à l'Université de Neuchâtel, Directrice du [PI]<sup>2</sup>

### 16 h 45 Synthèse et clôture

Nathalie Tissot

### 17 h 00 Apéritif

## Public-cible

Co-organisée par le pôle [PI]<sup>2</sup> et le Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale (ALAI), cette demi-journée d'étude, constituée de deux conférences en français et de deux conférences en allemand, s'adresse à tous les praticiens et théoriciens du droit d'auteur en Suisse. Elle est également destinée aux étudiants qui s'intéressent à la matière.

## Finance d'inscription

Stagiaires et assistants

Étudiants :

CHF 150.-

CHF 75.-

entrée libre, mais inscription obligatoire

## Délai d'inscription

8 janvier 2016. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 5 janvier 2016. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

## Lieu

Aula de la Faculté de droit, Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel

## Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / formation

Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26

2000 Neuchâtel

Tel. : 032 / 718 12 22

E-mail : droit.formation@unine.ch

## Inscription

En ligne sur [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch), par e-mail à [droit.formation@unine.ch](mailto:droit.formation@unine.ch) ou en remplissant le talon d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit/Formation

Av. du du 1<sup>er</sup>-Mars 26

2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la demi-journée **Le droit d'auteur à la croisée des chemins** le 22 janvier 2016 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé à mon adresse courriel:

Nom et prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal et localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Date :

Signature :